



Scille à deux feuilles

SOMMAIRE

- 1 HOPLA !
- 2 Éditorial
- 3 Statuts
- 5 Une histoire d'amour
- 6 Des assidus à l'oeuvre
- 7 Le fonds photographique (6)
- 8 *Àschlàgratt*
- 9 En attendant l'ouverture



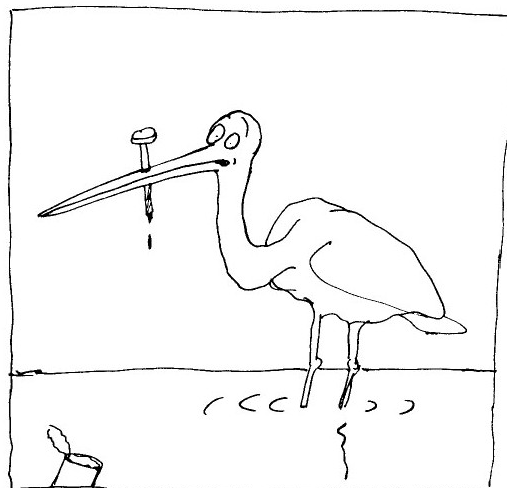
Un butor étoilé - oiseau rare - dans le marais de l'Écomusée cet hiver.

HOPLA ! D NÀSA VOLL.

Adrien Dentz

Jetz geht's los ! C'est parti, en avant la musique ! Do isch Ludi ! Quelle ambiance ! *Reda wia uns dr Schnäwel gwächsa isch,* parler comme le bec nous a poussé. Ainsi a été forgé l'inépuisable florilège d'expressions typiques *uf elsassisch*. Quelques exemplaires.

Bi dam isch a Schrüba luck, il a une vis desserrée (il a un grain) dit *dr Schlosser* (serrurier). *Besser a Stick Brot in dr Hosa,* àss a *Fadra àm Hüet*. Mieux vaut un morceau de pain en poche qu'une plume au chapeau, clame *dr Beck/Bäcker* (boulangier). *Gega Dummheit isch kè Krütt gwächsa ;* contre la bêtise il n'existe aucune plante (remède), signale *dr Àpotheker* (pharmacien).



*CIGOGN', CIGOGN' T'A PA D'CHANCE
MAINTENANT QUE T'ES EN FRANCE
ON T'A BIEN CLOUÉ LE BEC
ALSATIEU FINI AVEC
(EM DRECK)*

© Tomi Ungerer

Deux vérités de bon sens : *Hunger isch dr bescht Koch*, la faim est le meilleur cuisinier. *Dr Bauim müass mr biega solàng àss er jung isch*. Il faut plier l'arbre tant qu'il est jeune.

Dans le monde du travail inutile : *Fir d Kätz schäffa*, travailler pour le chat (pour des prunes) ; *laar Stroh drescha*, battre de la paille vide ; *Wässer mit'ra Sibb schepfa*, puiser de l'eau avec une passoire.

Une comptine pour varier les jeux de mots : *Giga, Giga, rätza/ Morna kumma d Spätza/ Iwermorna d Finka/ Alli Maidla stinka* ; les violons grincent/demain viendront les moineaux/après-demain les pinsons/ toutes les filles empestent. *Ja, Ja !*

Jetz langt's ! Ça suffit maintenant, ou pour conclure plus brutalement : *ich hà d Nàsa voll*, j'ai le nez plein, y en a marre.

Entre deux...

Entre deux saisons, très exactement,
Entre deux assemblées générales extraordinaires,
Entre deux époques, avec, bientôt, de nouveaux statuts,
Entre deux générations et un bénévolat qui doit trouver sa place.

L'entre-deux, comparable au pas du marcheur, n'est en définitive rien d'autre que ce balancement qui, d'un petit déséquilibre à un autre, nous entraîne dans un cheminement ininterrompu.

L'issue n'est jamais tout à fait certaine et il advient que l'horizon imaginé ou espéré se dérobe, faisant tantôt place à d'inattendues opportunités, ou nous entraînant dans une embardée dont nous réchapperons.

Mais toujours, l'espérance ravive nos forces et nous pousse de l'avant, inéluctablement...

En ce mois de mars 2024, nous avons souhaité laisser la place aux éclairages techniques utiles à la compréhension de la réforme qui est désormais engagée.

Le texte qui suit se veut être le condensé des articulations essentielles des futurs statuts de l'association de l'Écomusée d'Alsace. N'hésitez pas à nous adresser toute demande de précision, nous tâcherons de vous répondre dans les meilleurs délais.

Les statuts actuels datent de 2003. Si certaines associations peuvent fonctionner avec des statuts datant d'un siècle voire davantage et s'en féliciter, ce n'est pas le cas d'une structure comme la nôtre, née dans un contexte expérimental et exploratoire il y a presque 50 ans, liée à des collectivités qui ont évolué en profondeur. Elle est soumise également à la nécessité de repréciser l'objet de l'association, notamment depuis sa labellisation en tant que Musée de France et confrontée à la nécessité de simplifier un fonctionnement marqué de dispositions rendant trop complexe l'administration statutaire de l'établissement.

Il faut se rappeler que ces statuts sont issus de la fusion de deux associations, « Maisons paysannes d'Alsace » et l'« Association propriétaire pour l'Écomusée », deux structures aux missions initialement différentes.

À l'époque, il s'agissait de faire face à une nouvelle phase de développement, rendue possible par l'engagement des collectivités et notamment du Département du Haut-Rhin. Il était nécessaire de regrouper les moyens et les ressources des associations déjà présentes et engagées. La nouvelle association était par conséquent chargée de reprendre les actifs, les droits, les obligations et les programmes des deux associations en cours et se subroger à elles pour la poursuite des actions subventionnées.

Au fil du temps, il est devenu de plus en plus évident que ces nouveaux statuts, s'ils permettaient de faire une synthèse cohérente des enjeux associatifs de l'époque, comportaient des failles, des ambiguïtés, des dispositions certes intéressantes sur le papier, mais complexes à mettre en œuvre.

La création de trois collèges, celui des bénévoles, celui des collectivités et celui des acteurs socio-économiques permettait à chaque acteur historique de la structure d'avoir voix au chapitre et de peser sur les orientations du musée.

Mais dans la réalité, les exigences de fonctionnement de la vie courante de l'Écomusée, ainsi que la présence des membres fondateurs du site au sein du collège des bénévoles, a fini par entraîner un décalage de circulation de l'information entre les collèges, à l'origine de tensions voire d'incompréhension entre bénévoles et collectivités.

Autre conséquence du fonctionnement actuel avec trois collèges :

Rappel : composition actuelle du CA de l'association

- Adhérents/bénévoles : 12 administrateurs, soit 44 % du CA, représentant la totalité des adhérents et bénévoles de l'AEA
- Collectivités alsaciennes : 12 membres de droit désignés par leur collectivité d'appartenance, soit 44 % du CA
- Acteurs socio-économiques : 3 administrateurs, soit 12 % du CA.

⇒ Lors des votes en AG, chaque collège présente un délégué qui porte la voix du collège.

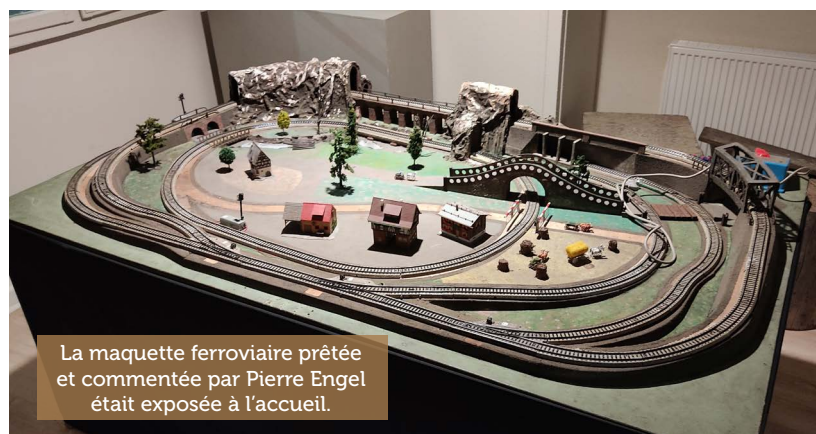
⇒ Pour qu'une résolution soit adoptée en assemblée générale plénière, il faut donc qu'elle recueille au moins deux voix sur trois.



Le superbe diorama réalisé par les naturalistes à Ribeauvillé.

Dans les faits, la représentation des collèges n'est pas proportionnelle : le collège des collectivités, soit 12 personnes, celui des socio-économiques, soit 3 personnes, ont le même « poids » que les centaines de personnes du collège des adhérents lors du vote d'une résolution.

Par ailleurs, le terme même de « bénévole » au lieu d'« adhérent » prête à confusion. En effet, un bénévole n'est pas forcément membre de l'association (cas des bénévoles d'un jour) et inversement, un membre de l'association n'est pas forcément bénévole. Or les statuts de 2003 citent très souvent les « bénévoles » au lieu des « adhérents », entretenant la confusion.



La maquette ferroviaire prêtée et commentée par Pierre Engel était exposée à l'accueil.

D'autres dispositions de ces statuts rendent la vie institutionnelle difficile, c'est le cas des quorums actuels. Il est précisé que les $\frac{3}{4}$ des membres ayant le droit de vote doivent être **présents** pour que l'assemblée générale extraordinaire puisse délibérer valablement. Ce quorum est réduit à la moitié des membres présents lors de la deuxième convocation. Les procurations de représentation sont interdites, alors qu'elles sont autorisées pour les assemblées générales de collèges.

Ces dispositions sont bien plus restrictives que celles imposées par le droit local (loi de 1908).

Le projet de nouveaux statuts ajoute la mention « présents ou représentés ». Il aurait également été possible de ne pas fixer de quorum, avec les risques que cela comporte, s'agissant de veiller en toutes circonstances que les décisions prises collectivement soient approuvées par une représentation significative des adhérents.

Dans le projet de nouveaux statuts, l'objet de l'association a été retravaillé et reprecisé afin d'y intégrer les évolutions, tant institutionnelles que réglementaires, afférentes au statut muséal. La dimension culturelle et linguistique du bassin rhénan de l'ensemble des patrimoines présentés est prise en compte, y compris le patrimoine vivant.

Il est également précisé que l'Écomusée d'Alsace dispose du label « Musée de France », ce qui justifie pleinement de faire entrer la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) parmi les membres de droit et le conseil d'administration.

La répartition des membres des collectivités au sein des membres de droit est modifiée : la Région Grand Est, se retirant du subventionnement du fonctionnement du musée, ne compte plus que deux membres, alors que la CeA passe à cinq, principalement du fait qu'elle sera seule porteuse du financement annuel du fonctionnement, la commune d'Ungersheim conserve ses deux membres, m2A reste à un, tout comme la commune de Pulversheim.

À ces onze membres avec voix délibérative, s'ajoute un membre de la DRAC, siégeant en tant que personne qualifiée sans voix délibérative.

Les adhérents conservent leurs douze administrateurs. Les collèges ainsi que les travaux statutaires par collège sont supprimés, les pouvoirs du conseil d'administration sont définis plus précisément, l'assemblée générale restant souveraine.



L'équipe de la *Stub* sert environ 40 repas chaque jeudi.



Philippe Zweifel, médecin des tracteurs et autres engins du musée.

Un bureau unique de l'association est instauré. Il se compose de quatre membres adhérents, le président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire, et deux assesseurs membres de droit, l'un représentant la CeA, l'autre la commune d'Ungersheim (modification à faire valider en AGE). Le bureau assure le fonctionnement de l'association sous le contrôle du CA et de l'AG. Il établit un règlement intérieur de l'association qui est soumis pour approbation au CA. Pour être validé, ce dernier doit l'adopter à la majorité des $\frac{2}{3}$ des membres présents ou représentés. Les modifications ultérieures sont adoptées par le CA à la majorité simple.

À la première convocation de l'assemblée générale extraordinaire, le 19 février, pour atteindre le quorum, il aurait fallu réunir au moins $\frac{3}{4}$ des 255 membres ayant droit de vote. Nous étions loin du compte, avec à peine plus de 90 membres présents. Il en aurait fallu 100 de plus. Les travaux n'ont par conséquent pas pu se dérouler mais il était impossible de passer outre cette contrainte statutaire.

Pour atteindre le quorum requis à la seconde convocation, il faudra réunir la **moitié** des adhérents ayant droit de vote à la date du 18 mars. Si chaque corporation réussit à mobiliser ses membres, il est possible d'y parvenir. Sinon, après un nouveau délai, une troisième convocation sera nécessaire. Lors de cette troisième AG, il n'est plus nécessaire d'atteindre un quorum afin de pouvoir délibérer valablement.

En conclusion, les statuts instaurés en 2003 ont atteint les limites de ce que la tenue et la gestion d'un établissement de la taille de l'EMA exige en 2024.

Rendre plus efficiente, sûre et simple la gestion du site compte parmi les finalités majeures du projet et doit permettre de nourrir durablement la motivation des bénévoles à poursuivre leur engagement, tout en donnant à nos collectivités territoriales les gages de la bonne tenue d'un établissement culturel et touristique de premier plan régional, porteur d'ambitions importantes en matière de renforcement de l'attractivité de l'Alsace du sud.

Ne perdons pas de temps, mobilisons-nous pour atteindre le quorum le 18 mars !



Hubert Ehram est concentré sur son travail à l'atelier.



Il était arrivé le premier, Amédée Hector de Héisingue II. Il s'était donné bien du mal pour arranger leur petit nid d'amour. Un bel oreiller de fibres naturelles, choisies avec soin, sur un matelas de latex et sommier de lattes de saule entrecroisées que sa tendre et douce apprécierait d'autant qu'elle avait, depuis quelque temps, opté pour un véganisme de bon aloi, bien que non exclusif – faut pas pousser non plus. Il était là, debout, fier et altier, au pied de la couche, alors que la pluie glaciale de ce mois de janvier remisait la bête noire au plus sombre des halliers, tandis que le nordet rabattait la goule des timides capucins dans les lugubres sillons d'une glèbe humide... Iréverie poétique!

Il avait attendu, frissonnant, osant à peine quitter le logis pour quérir quelque denrée, de peur de manquer l'arrivée de la belle. Il en avait vu, du pays, ce grand voyageur, et son bagage chargé de visas faisait pâlir tous les damoiseaux tout juste matures. L'Espagne, aux vastes étendues de landes inondées de soleil et aux terrasses offrant mille déclinaisons de tapas tous plus goûteux les uns que les autres était sa destination préférée. Il y retournait chaque année, lorsque les nuits se faisaient fraîches à la fin août. Et depuis près de vingt ans, il se retrouvait ici, à Riedisheim, non loin de son lieu de baptême, en son Alsace bien aimée. Il lui fallait s'efforcer, chaque année plus précocement, alors que l'hiver n'avait pas encore abandonné le terrain, d'être le premier à aérer la maison, la débarrasser des mousses qui avaient envahi le parvis, chasser la vermine qui avait profité de l'absence des locataires pour hiberner dans les innombrables recoins et fissures du bercail.

Et soudain, elle est là, sa dulcinée, l'élue de son cœur, la dame longuement courtisée. Elle aussi revient de sa résidence hivernale, moins lointaine toutefois – elle avait hérité dans les Landes d'un oncle généreux – où elle rejoignait sa progéniture. Point d'embrassades, point de délires baveux bons pour les jeunes amoureux. Dans cette noble famille, on se salue par force courbettes, tout juste se permet-on de se frôler mutuellement la joue.

Le couple ne se sait pas observé. Leurs ébats, mesurés (on a du savoir-vivre dans la famille), leurs déplacements, leurs tenues même, sont épiés, minutieusement couchés sur un calepin, filmés et photographiés par de discrets agents de l'immigration. Nul n'entre ou ne sort du logis sans être identifié, référencé, catalogué. Les moyens les plus sophistiqués sont de mise : jumelles et longues-vues de dernière génération, caméras haute vitesse, micros ultra performants. On a les limiers qu'on mérite...

Le carnet (électronique évidemment) nous livre quelques informations : Amédée Hector, le brave gaillard, n'est en réalité que le larbin (bénévole selon toute apparence) affecté aux préparatifs du manoir. Las ! Il n'est pas – ou plus – le partenaire de notre belle aux jambes interminables. Il laisse place, à peine la dame de retour au logis, à l'actuel maître de céans, Bernard-Pierre, de Blotzheim, lequel a patiemment guetté depuis une maison voisine l'arrivée de sa compagne,

abandonnant à son valet le soin des travaux ménagers. L'histoire ne peut nous dire si Amédée Hector avait été en couple précédemment avec la belle – nommons-la Patricia, car elle tient à conserver son anonymat – le fait est, que depuis l'année 2019, cette dernière file le parfait amour avec Bernard-Pierre. Celui-ci, plus frais, plus jeune que notre malheureux héros relégué au rang de laquais, a de toute évidence gagné le cœur de notre donzelle. La suite nous prouve, photos à l'appui, que le couple a bien l'intention de procréer, s'accouplant au vu et au su du public, foin de retenue !



Amédée Hector (en vol, bagué AHDH)
Bernard-Pierre (bagué BPDB)
et Patricia (P4681)

©Regisser Bernard

Souhaitons-leur de mener à terme leur couvée !

Vous l'aurez compris, Bernard-Pierre, Amédée Hector (né à l'Écomusée) et Patricia sont des cigognes. C'est aux observateurs riedisheimois que nous devons ces précieuses informations. Merci à eux !

Abandon de frais 2023 - rappel

Pour votre information, le barème kilométrique 2023 est disponible [ici](#) ou [ici](#).

Pour vous simplifier la tâche, une [application en ligne](#) vous évite de recourir à la calculatrice. La procédure détaillée vous a été adressée par courriel.

[La déclaration de frais à compléter et à retourner à l'Écomusée est disponible en téléchargement dans l'espace bénévoles.](#)

Vous recevrez en retour le formulaire CERFA qui vous indiquera le montant de la réduction d'impôts à porter sur votre déclaration.

Il vous faut bien sûr, avoir été adhérent de l'association en 2023.

Vos déplacements doivent correspondre à vos présences effectives au musée (le classeur faisant foi).



Atelier du charron

Depuis le départ de Bastien Polman, l'atelier du charron est quasiment désert. Les machines-outils anciennes présentes dans l'atelier que lui seul savait manipuler n'étaient - forcément - pas conformes aux normes actuelles de sécurité. Un accident, qui aurait pu être grave a justifié l'arrêt brutal de l'utilisation de ces machines.

L'opportunité d'un don de machines plus récentes a permis de les remplacer, d'autant que l'atelier n'est pas visible du public. Une équipe mixte, salariés et bénévoles, s'est employée à déménager les anciennes dans l'Eden afin d'installer les nouvelles à leur place. Les installations électriques et d'aspiration ont été effectuées par le personnel technique. L'atelier ne sera opérationnel qu'après les contrôles obligatoires.

Seuls l'équipe de maintenance et des bénévoles habilités auront accès à ce matériel potentiellement dangereux.



Le tracteur John Deere est mis à contribution pour soulever les lourdes machines.

Les machines de collection sont remisées à l'Eden.



Scie circulaire, scie à ruban, mortaiseuse, dégauchisseuse-raboteuse attendent le feu vert.



Les nouvelles machines sont mises en place.

Espaces verts

On s'active aux jardins, qu'il pleuve ou qu'il vente !



Les espaces interstitiels seront parés pour la nouvelle saison grâce à l'équipe des jardiniers bénévoles.



LE FONDS PHOTOGRAPHIQUE (6)

Nathalie Taesch



*Les
schlittieurs des
Vosges.*



*Hoerdt - le
séchage du
tabac*



533 bis A

HËRDT — SÉCHAGE DU TABAC




*Pause repas dans les
vignes de Sigolsheim.*

Malheureusement, la plupart de ces photos ne sont ni datées, ni localisées.



Événements à venir

- ⇒ **16 mars** : *Osterputz*
S'inscrire à l'adresse : benevoles.ema@gmail.com 
- ⇒ **18 mars** : Assemblée générale extraordinaire à partir de 17 h. Début des travaux à 17 h 30 précises à la Grande halle (entrée par l'accès traiteur).
- ⇒ **Du 30 mars au 1^{er} avril** : Pâques
Nous vous attendons nombreux pour ce week-end toujours riche en animations (course aux œufs, chasse aux œufs, Eierpicken). Cette année, les animations auront lieu les trois jours, de nombreux bénévoles seront sollicités, d'autant que deux jardins seront consacrés à la chasse aux œufs.
- ⇒ **30 avril** : la *Walpurgisnacht* (à partir de 16 h et jusqu'à 21 h). Nombreuses animations sur le thème des sorcières, des rites païens ancestraux.

40 ans de l'Écomusée

Vos idées sont toujours les bienvenues. Confiez-les à Théophile Abraham : theophile.abraham@ecomusee.alsace 

Les idées qui font référence au nombre **40** sont bien sûr privilégiées, mais toutes seront examinées avec attention.

La Foire aux vins de Colmar nous invite à former un cortège *en costume* le 28 juillet à 14 h 30. Les modalités d'inscription vous seront communiquées en temps utile.

Si vous êtes intéressé-e, vous pouvez d'ores et déjà noter la date dans votre agenda.



VENDANGEURS D'UN JOUR



Le travail du vigneron ne se limite pas aux vendanges. Il faut tailler, lier, traiter la vigne, la surveiller tout au long de l'année. Nous vous proposons d'apprendre les rudiments du métier avec un professionnel afin de constituer un petit groupe de bénévoles « vignerons ».

La date de l'animation « Vendanges » est fixée au week-end des 21 et 22 septembre 2024.

En voici le programme :

- Accueil par le vigneron, présentation du vigneron, du vignoble.
- Remise du sécateur et initiation à la vendange dans une parcelle de vignes de l'Écomusée d'Alsace
- Découverte de la transformation du raisin en vin. Pressurage manuel à l'ancienne.
- Remise d'un diplôme du vendangeur d'un jour et d'une bouteille de jus de raisin.

En attendant, en partenariat avec les Vignerons indépendants d'Alsace (Synvira), des ateliers de formation sont proposés. La matinée du 22 février était consacrée à la taille de la vigne.

D'autres ateliers suivront.

Les inscriptions sont à adresser à : theophile.abraham@ecomusee.alsace

Cordialement,

Théophile Abraham



Atelier de taille de la vigne le 22 février.

EN ATTENDANT L'OUVERTURE

Toilettage des nids de cigognes



Les nids de cigognes ont fait l'objet d'un toilettage cet hiver. Certains nids, trop lourds ou déséquilibrés, ont été écrêtés. D'autres, installés à l'aisselle des cheminées, fragilisant la maçonnerie, ont été retirés. Les nids inaccessibles avec la nacelle de l'Écomusée (Bisel, moulin de Soultz, maison forte, halle, etc.) ont été traités par une entreprise extérieure à l'aide d'un engin adapté. La période de ponte approchant, l'intervention devenait urgente.

Les clics de Grittla :

- * A Bûschûr de l'Écomusée d'Alsace
[Dominique, dentellière](#)
- * Terra Alsatia sur France 3 :
[le reportage vidéo](#)



écomusée d'Alsace

www.ecomusee.alsace

Chemin du Grosswald - 68190 UNGERSHEIM

☎ 03 89 74 44 74 ✉ benevoles@ecomusee.alsace



ESPACE BÉNÉVOLE

Mot de passe :
EMA*benevoles



Direction de publication

Jacques Rumpler

Chef de rédaction

Emmanuel Kakiel

Équipe de rédaction

Marie-Blandine Ernst, Adrien Dentz,
Michel Weber, Michel Zindy

Contributeur

Nathalie Taesch

Maquette et mise en page

Michel Zindy

Photos Écomusée d'Alsace

©orporation de l'image
sauf mention particulière